

L'an deux mille vingt-trois, le 6 avril,

Le Conseil municipal de la Commune de LA CHAPELLE-HEULIN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la MAIRIE, à dix-neuf heures trente.

Nombre de conseillers en exercice : 15
Date de la convocation : le 31 mars 2023

Présents : 14
Votants : 15

Secrétaire de séance : Sandra BODELOCHE

Présences - Pouvoirs :

NOM - Prénom	Présence - Pouvoirs	NOM - Prénom	Présence - Pouvoirs
M. ARRAITZ Alain	Présent	M. CAHIER Pierre-Yves	Présent
M. KEFIFA Alain	Présent	Mme BODELOCHE Sandra	Présent
Mme COURTHIAL Nathalie	Présent	M. GALLAIS Régis	Présent
M. GAILLARD Simon	Présent	Mme DUGAS Peggy	Pouvoir S. Bodeloche
M. CHATILLON Davy	Présent	M. GUETTE Freddy	Présent
Mme MESSE-BOURRASSEAU Karine	Présent	Mme LE MAREC Elodie	Présent
Mme LEROY Monique	Présent	M. COUGNAUD Edgar	Présent
M. MASSOT Philippe	Présent		

OBJET :	FINANCES TARIFS
Del-0423-011/ 7-2-6	

Chaque année, à cette période, le conseil municipal de La Chapelle-Heulin vote les tarifs qui seront applicables au 1^{er} janvier de l'année suivante.


Pour 2022, l'inflation a été de 5,2 %.

Il est proposé d'augmenter les tarifs suivant l'inflation, soit de 5,2 %, pour l'année 2024 étant précisé que sont principalement concerné les tarifs de location des salles.

Le conseil municipal :

- Augmente les tarifs suivant l'inflation, soit de 5,2 %, hors services Enfance-Jeunesse, hors cautions et tarifs de droits de place
- Arrondi les nouveaux tarifs au dixième d'euros le plus proche, sauf exception, conformément à l'annexe jointe

La Chapelle-Heulin, le 6 avril 2023,
Pour copie conforme
Le Maire,
Alain ARRAITZ

The image shows a blue ink signature of Alain Arraitz over a circular official seal. The seal features a coat of arms with a figure holding a staff and a cross, surrounded by the text 'LA CHAPELLE-HEULIN' and '44330'.